

Rapport du Conseil d'Administration du 5 octobre 2017

Présent: Ronald Pincket, Jean-Yves Squifflet, Philippe Mal, Nathanaël Majoros, Leen Mortier.

Excusé: Jochen Zeischka, Olivier Georis.

1/ Discussion organisation pratique de l'Assemblée Générale.

Conférencier:

L'année passée nous avons invité un conférencier: Antoine Girard, ce qui a suscité l'enthousiasme de la plupart des pilotes. Cette présentation n'était malheureusement qu'en Français, car certains pilotes Néerlandophones ne comprennent pas le Français et c'était donc un petit point négatif. Par contre, l'assemblée elle-même a été tenue dans les deux langues et cela a doublé la durée de la réunion.

Ce serait agréable de trouver un autre conférencier intéressant. Différents membres du conseil s'informeront. Dans tous les cas on trouvera une solution pour le problème des langues (sans trop perdre de temps).

Assemblée Générale plus concise.

La remarque la plus entendue est que cela prend toujours trop de temps. Tout un débat est mené sur le fait de changer de langue par sujet et de ne plus tout traduire. Il est vrai que pas mal de pilotes sont bilingues. Mais pas mal de pilotes ne le sont pas du tout. Pour des pilotes qui viennent de loin à une réunion dont ils ne comprennent que la moitié, ce n'est pas très motivant non plus...

Le Conseil propose l'idée d'utiliser deux projecteurs et de projeter dans les deux langues en même temps. Cela améliorera déjà la compréhension générale.

Un sujet sera traité dans une langue. Une deuxième personne (qui maîtrise bien la langue) fera régulièrement un bref résumé de ce qui vient d'être dit. Sans trop de détails, afin de s'assurer que les lignes principales soient comprises. On alternera de langue par sujet.

En tout cas: pas d'orateurs qui s'expriment dans une langue qu'ils ne maîtrisent pas bien, car c'est négatif pour le rythme, l'ambiance, et la clarté des messages.

Catering:

Sandwiches: seront prévus.

Crêpes: on proposera au Pick Up Club d'emmener leur "stand de crêpes". Le Pick Up Club pourra l'organiser de façon totalement autonome, et ce qu'ils gagnent sera pour la caisse du Pick Up Club. Car ce Club a toujours été généreux quand il s'agit de sponsoriser la Fédération (cf. l'inauguration du terrain acheté à Coo). Donc cet argent sera certainement bien utilisé.

Y-a-t'il encore des clubs qui ont une idée pour organiser quelque chose de semblable ? Envoyez un petit mail à notre secrétaire avec votre proposition.

Boissons

L'organisation pratique se fera par Jean Solon.

Volontaires

Nous faisons un appel pour des bénévoles pour:

Préparer des sandwiches.

Servir des boissons.

Organiser les entrées.

2/ Achat nouveaux terrains.

Plusieurs de nos sites sont menacés. Ces sites peuvent être protégés entre autres par l'achat de terrains. Lors de l'Assemblée Générale on proposera les plans du Conseil d'Administration à cet égard. On préparera une présentation de l'attribution de nos moyens, comment nous voulons augmenter nos moyens et ce que nous voulons en faire de façon précise.

Dans une ASBL les décisions les plus importantes sont prises par les membres lors de l'Assemblée Générale et ces décisions sont alors exécutées par le Conseil d'Administration dans le courant de l'année. Un nombre de points sera soumis au vote lors de l'Assemblée Générale suivante.

Le "nouveau" Conseil d'Administration désire laisser décider plus de choses par les membres. Vous avez certainement remarqué qu'il y a eu pas mal d'innovations. Et il y en aura encore plusieurs. En tant que membre effectif, vous avez votre mot à dire dans ces décisions, et c'est donc la raison pourquoi vous êtes invité à l'Assemblée Générale.

En décembre, le Conseil d'Administration essayera d'expliquer certaines propositions et pistes de réflexion, de façon à ce que les membres puissent apporter des éléments et ne viennent pas à l'Assemblée Générale sans être préparé.

3/ Lettre Stephan Permentier.

La lettre recommandée que Stephan Permentier nous a envoyée concernant la situation à Maillen a encore été traitée. Une position a été formulée, dans laquelle tous les membres présents du conseil se sont retrouvés. Une réponse sera écrite, traduite, soumise à tous les membres du conseil et ensuite, après approbation, envoyée à Stephan.

4/ Subsidés pilotes de compétition

Dans chaque fédération les avis divergent: est-ce que les moyens doivent être dépensés à des projets dont un maximum de membres profite, ou est-ce qu'une partie des moyens doit aussi servir au sponsoring de participations à des compétitions ?

Est-ce que les moyens doivent servir à, par exemple, des achats de terrains ? (Nous sommes une petite fédération si on compare le nombre de membres avec par exemple la fédération de judo ou de badminton, et là ils ne doivent pas investir dans des terrains). Ou devons-nous aussi sponsoriser les participations aux compétitions ?

Un argument contre ce sponsoring est: en fait, nous sponsorisons alors le hobby de quelqu'un. Certains pilotes « gagnent bien leur croûte », est-ce qu'il est alors encore nécessaire de leur donner de l'argent ?

Quand on répond à un membre qui demande du sponsoring: OK, on paye la moitié de ton inscription, mais tu écris un article pour le Fly sur la compétition à laquelle tu participe, le résultat est qu'on n'est plus intéressé dans le sponsoring. Cela en dit assez...

Un argument pro-sponsoring est: certains pilotes ont beaucoup moins de moyens et là même une petite aide fait bel et bien la différence. En fin de compte, chaque fédération sponsorise des participants à des compétitions.

Le problème est: nous ne pouvons pas sponsoriser chaque pilote qui participe à une compétition. Comment établir des critères objectifs sur qui sera sponsorisé et qui ne le sera pas ? Votre Conseil d'Administration n'a pas encore trouvé de solution à ce problème.

En fin de compte, on ne peut dépenser l'argent qu'une fois.

Votre Conseil d'Administration essaye donc d'établir une manière plus objective et meilleure pour déterminer la distribution du budget sponsoring. Donner une plus grande visibilité au vol libre en Belgique et à l'étranger y jouera certainement un rôle important.

5/ Partage des réactions des pilotes sur la vision qu'ils ont de la FBVL après 1,5 années de nouveau conseil.

La remarque la plus entendue des pilotes est qu'ils n'ont pas de vue claire sur ce qui est réalisé ou sur ce que le Conseil d'Administration et les groupes de travail sont en train de faire.

Le conseil propose de faire un document Excel, qui sera tenu à jour et publié sur Google docs. A cet endroit les membres pourront avoir une vue sur les initiatives que le Conseil d'Administration et les groupes de travail démarrent et sur comment évoluent les travaux. Vous trouverez un exemple d'un pareil document en annexe. Votre Conseil remarque que le plus de participants il y a dans les groupes de travail, le plus de projets peuvent être démarrés et le plus vite que les travaux évolueront.

6/ Cotisation ACRB.

Philippe Mal accompagnera notre président Jean-Yves Squifflet lors de la réunion de l'ACRB du 11 octobre. Lors de cette réunion on discutera des cotisations des différentes fédérations qui sont membres de l'ACRB. Il est important d'être présent à cette réunion afin de négocier la contribution de notre fédération. L'affiliation à l'ACRB est nécessaire afin d'obtenir les licences FAI pour nos membres. Pas membre de l'ACRB, pas des licences FAI. Philippe et Jean-Yves profiteront de l'occasion pour voir si l'ACRB peut nous fournir une forme d'officialisation, ou sinon un document qui peut nous aider à faire accepter nos brevets en Autriche.

7/ Incident sérieux lors du BPO.

Le Conseil d'Administration a été contacté par Pierre Naville (co-organisateur français du BPO) concernant un incident dans un camping.

Le petit chien d'un couple anglais a été attaqué et tué par le chien d'un pilote belge. Des témoignages différents, il apparaît que le chien n'était pas tenu en laisse et que par conséquent, le pilote est tenu pour responsable de cet incident. Le pilote en question a toutefois délibérément donné une fausse identité et adresse.

Selon Pierre Naville tout ceci commence à prendre des proportions exagérées au Grand Bornand. Dépôt de plainte auprès de la commune et de la gendarmerie, mails et téléphones fâchés à Pierre Naville, les propriétaires du camping fâchés, etc... De ce fait la FBVL a été sollicitée pour fournir les informations nécessaires.

Le Conseil a décidé de donner les données complètes du pilote en question à Pierre Naville. De plus, le Conseil enverra une lettre à ce pilote pour lui rappeler ses responsabilités et l'informer des conséquences négatives pour la réputation des membres de la FBVL.

Le Conseil est offusqué par l'attitude irresponsable de ce pilote. Cela ternit la réputation des pilotes belges et peut avoir des conséquences pour l'organisation d'un BPO suivant au Grand Bornand, où le BPO laisse maintenant un arrière-goût amer, même si le reste du BPO s'est déroulé de façon impeccable.

8/ Brevets et demandes de formation approuvées:

- Rudi Roelens: demande de formation de Pilote Biplace parapente chez AirXperience approuvée.
- Roland Eggermont: demande de formation de Treuilleur parapente chez Jan van Gent approuvée.